L'Abeille de la N Orleans

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 10 JANVIER.

AUX CONSTRUCTEURS.

Des propositions seront reçues au bureau du Maire de la Ville de la Nlle-Orléans et porter écrite inscription: Pour construction de l'Asile au centre de la Nlle-Orléans.

CAHIER DES CHARGES

Minutes à la construction d'un ASILE sur un terrain situé dans le Second District et borné par la nouvelle rue de Méziérès et les rues Conti, Marigny et Galvez.

GRANDEURS ET DIMENSIONS.

Le bâtiment devra contenir dans toutes leurs parties les plans, coupes et hauteurs tracés sur les plans et devis qui seront déposés au bureau de l'Architecte et entrepreneur, rue de Chartres, No 73.

FONDATIONS.

Les fonds seront donnés de profondeur et de largeur suffisantes pour le supporter, des dimensions entrepris.

Les substitutions des deux principales cloisons auront dix briques d'épaisseur, posées à l'anglaise; les autres cloisons seront de huit briques d'épaisseur, posées de même. Les murs de face auront trois briques et demie d'épaisseur, posées en boutisse.

Les fondations reposeront sur deux rangées de briques d'épaisseur, posées à l'anglaise, posées à l'endroit et transversalement et ainsi de suite, et auront une hauteur de cinq pieds de la surface du sol. Le fond des fondations sera de quatre pieds de profondeur, et sera de quatre pieds de large. Les murs de face auront deux rangées de briques en saillie de chaque côté, posées à l'anglaise, et les autres murs auront une rangée d'avancées inférieures. Les angles seront de briques entières. De tout ce sera exécuté avec soin et devra être garanti pour une année.

MENUISERIE.

Toutes les ouvertures intérieures et extérieures des bâtiments devront être des fermes et des dimensions marquées sur les plans et sur les élévations. La menuiserie devra être de cyprès de la meilleure qualité, avec chassis de 2 pouces d'épaisseur pour toutes les portes extérieures, de manière à recevoir quatre panneaux de la hauteur et de la largeur indiquées sur les plans. Les portes intérieures auront deux panneaux de hauteur, avec panneaux et moulures, et seront de 1 pouce et demi d'épaisseur. Les portes seront bien emboîtées et parfaitement rabotées et recevront trois bonnes couches de peinture blanche à l'huile.

TOITURES.

Les toits seront couverts de cyprès sec, d'un pouce d'épaisseur, de bonne qualité, et bien placés par des ouvriers habiles. Les chéneaux seront de cyprès de la meilleure qualité, et seront bien placés par des ouvriers habiles. Les tuyaux de descente seront de cyprès d'épaisseur pour toutes les cases, et seront bien placés par des ouvriers habiles. Les tuyaux de descente seront de cyprès d'épaisseur pour toutes les cases, et seront bien placés par des ouvriers habiles.

Toutes les pièces pour cadres de portes et de fenêtres seront de cyprès bien sec, de la meilleure qualité et de six pouces d'épaisseur.

Toutes les pièces pour cadres de portes et de fenêtres seront de cyprès bien sec, de la meilleure qualité et de six pouces d'épaisseur.

Les fondations des trois principaux édifices auront dix briques d'épaisseur, posées à l'anglaise; les autres fondations des deux édifices combleront des deux bâtiments principaux; la cheminée centrale, pourvue qu'elle ne soit pas plus haute que le faîtage, et les fondations de la chapelle auront cinq briques et demie d'épaisseur.

Les fondations reposeront sur deux rangées de briques d'épaisseur, posées à l'anglaise, posées à l'endroit et transversalement et ainsi de suite, et auront une hauteur de cinq pieds de la surface du sol. Le fond des fondations sera de quatre pieds de profondeur, et sera de quatre pieds de large. Les murs de face auront deux rangées de briques en saillie de chaque côté, posées à l'anglaise, et les autres murs auront une rangée d'avancées inférieures. Les angles seront de briques entières. De tout ce sera exécuté avec soin et devra être garanti pour une année.

MENUISERIE.

Toutes les ouvertures intérieures et extérieures des bâtiments devront être des fermes et des dimensions marquées sur les plans et sur les élévations. La menuiserie devra être de cyprès de la meilleure qualité, avec chassis de 2 pouces d'épaisseur pour toutes les portes extérieures, de manière à recevoir quatre panneaux de la hauteur et de la largeur indiquées sur les plans. Les portes intérieures auront deux panneaux de hauteur, avec panneaux et moulures, et seront de 1 pouce et demi d'épaisseur. Les portes seront bien emboîtées et parfaitement rabotées et recevront trois bonnes couches de peinture blanche à l'huile.

TOITURES.

Les toits seront couverts de cyprès sec, d'un pouce d'épaisseur, de bonne qualité, et bien placés par des ouvriers habiles. Les chéneaux seront de cyprès de la meilleure qualité, et seront bien placés par des ouvriers habiles. Les tuyaux de descente seront de cyprès d'épaisseur pour toutes les cases, et seront bien placés par des ouvriers habiles. Les tuyaux de descente seront de cyprès d'épaisseur pour toutes les cases, et seront bien placés par des ouvriers habiles.

Toutes les pièces pour cadres de portes et de fenêtres seront de cyprès bien sec, de la meilleure qualité et de six pouces d'épaisseur.

Les fondations des trois principaux édifices auront dix briques d'épaisseur, posées à l'anglaise; les autres cloisons seront de huit briques d'épaisseur, posées de même. Les murs de face auront trois briques et demie d'épaisseur, posées en boutisse